



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E83482

VALABLE JUSQU'AU 15/05/2027

ÉDITÉ LE

23/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/05/1992

Forme juridique : SAS

Capital : 500 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER

Siret : 387 555 147 00066

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 37 063M

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 556676P1244000/001 650299/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 556676P1244000/001 650299/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : DARVER

445 RUE DES RAZETEURS
34160 CASTRIES

Téléphone : 04 48 19 29 00

Portable : 04 48 19 29 00

Site Internet : <http://darver.fr/>

E-mail : darver@darver.fr

Responsabilité légale :

AB2 (503 013 088) / BARREDO DE VALENZUELA ALVARO PRÉSIDENT

Fax : 04 48 19 29 01

Effectif moyen : 95

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2212	Béton armé et béton précontraint (Technicité confirmée) Mention RGE	13/03/2024
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	08/09/2026
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/04/2026
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	14/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	14/04/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	14/04/2026
o Ventilation mécanique	14/04/2026
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	08/09/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	26/05/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	26/05/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.